



Direction générale des services

PUBLICITE

Mise à disposition du rapport d'orientations budgétaires 2018 de la Ville de Libourne

Monsieur le Maire de la ville de Libourne,

Certifie que la délibération n° 2018.03.029 du Conseil Municipal du 15 mars 2018 et le rapport sur les orientations budgétaires pour l'année 2018 sont à la disposition du public auprès du secrétariat général à l'Hôtel de Ville de Libourne (42 place Abel Surchamp) ainsi qu'au secrétariat général de la Direction Générale des services mutualisés au 21 avenue du Maréchal Foch à Libourne.

Fait à Libourne
Le 23 mars 2018

Philippe BUISSON

Maire de Libourne,
Président de la Communauté
d'Agglomération du Libournais